

COMMUNE DE TRENAL
COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 04 AVRIL 2022

Présents : Marie-France LUCIUS - Fabrice MARTINOD – Céline COUTOT – Quentin GUILLOT – Claire CIEPLIK – Marylène CIEPLIK –Thierry DUPUY –Charlotte LAURENT – Anthony MICHAUD – Franck PERNAUDET – Michelle VERNIER

Absents excusés : Fabien RAPALLINI (pouvoir à Marylène CIEPLIK) – Cédric CONTRANT (pouvoir à Isabelle MARTINOD) – Emilie FARGETTE (pouvoir à Quentin GUILLOT)

Secrétaire de Séance : Céline COUTOT

AFFECTATION DE RESULTATS

En préambule le maire donne des explications sur le principe de l'affectation de résultats de fonctionnement.

Le conseil municipal, *à l'unanimité*,

DECIDE l'affectation de résultats 2021 fonctionnement comme suit :

- Investissement recettes compte 1068 : **30 274.30 €**
- Fonctionnement recettes, compte 002 : **81 681.25 €**
- Investissement dépenses compte 001 : **29 574.30 €**

BUDGET PRIMITIF 2022

Le Maire commente la proposition de budget primitif établie par les membres de la commission finances. Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, **VOTE** le budget primitif M14 pour 2022, équilibré en fonctionnement à **347 180 €**, et équilibré en investissement à **95 075 €**. Certains comptes ont été augmentés pour faire face aux circonstances économiques. Claire CIEPLIK remercie le maire d'avoir prévu des crédits pour le Conseil Municipal des Jeunes. Le maire remercie les adjoints et toute l'équipe municipale pour leur rigueur et bon travail durant son absence.

TAUX 2022

Conseil Municipal, décide de ne pas modifier les taux de 2021, **DECIDE** les taux pour 2022 comme suit :

Taxe Foncière Bâti : **38.68 %**,

Taxe Foncière

Non Bâti : **34.64 %**

SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE

Suite à la demande des institutrices de Frébuans d'une subvention dans le cadre d'un voyage découvertes les 20 et 21 juin 2022, le conseil municipal, *à l'unanimité*, **DECIDE** une subvention de **40 €** par enfant pour ce voyage, (12 enfants de Trenal et 4.5 extérieurs), si celui-ci est maintenu.

RASED

Mme le maire présente le dispositif du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés (RASED), mis en place par le Ministère de l'Education Nationale.

La commune de Bletterans est responsable des dépenses pour 16 communes. Elle a dressé à ces communes la répartition des dépenses pour l'exercice 2021 et une convention à signer. Le conseil municipal, *à l'unanimité*, **DECIDE** de participer aux frais de fonctionnement (fournitures administratives, location locaux, etc...) du RASED, **AUTORISE** le maire à signer la convention s'y rapportant.

INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le maire rappelle la délibération du 20 mai 2022 précisant les conditions de versement des indemnités du maire et des adjoints, notamment en cas d'absence prolongée du maire. Le conseil municipal, **à l'unanimité, RETIENT** le don de 1 200 € fait par le maire pour reversement à part égale entre les adjoints.

PASSAGE A LA M57

Compte tenu de l'obligation de passage de la M14 à la M57, le conseil municipal, **à l'unanimité, AUTORISE** le changement de nomenclature budgétaire et comptable pour le 1^{er} janvier 2023.

ELECTIONS 2022

Un tableau des permanences pour les élections présidentielles de 2022 est établi. Un « vivier » est mis en place si besoin.

CEREMONIE DU COMMANDANT FOUCAUD

La cérémonie, en hommage au Commandant René Foucaud aura lieu le samedi 23 avril 2022 à 17h00 à la stèle de St Georges. Une invitation sera transmise à la population.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Maintenance de l'éclairage public - : Quentin GUILLOT, adjoint au maire présente une proposition de convention entre le Sidec et la commune pour maintenance du parc des lampadaires. Dossier à suivre.

Nettoyage de printemps : compte tenu des conditions météo, Thierry DUPUY informe le conseil que la journée nettoyage de printemps a été reporté à l'automne.

Conseil municipal de mai : Le prochain conseil aura lieu le **mardi 31 mai 2022**

Conseil Municipal des Jeunes : Claire CIEPLIK annonce que les boîtes à livres des 3 hameaux sont terminés. Elles seront présentées au conseil municipal des jeunes du 11 avril. Les élus remercient toutes les personnes qui ont œuvrées pour mener à bien cette opération, pour le temps et fournitures données.

Une sortie vélo est prévue le dimanche 26 juin. Elle est réservée aux enfants de + de 8 ans, la commune participera au goûter de cette journée. Une action avec l'association « vélo qui rit » pour apprendre la réparation de son vélo, sera organisée à Trenal le samedi 25 juin.

Atelier Bouger en Douceur : Claire CIEPLIK qui participe à l'atelier, donne quelques informations sur l'atelier « bouger en douceur-stop à la douleur ». Cet atelier s'étend sur 5 séances. Le groupe s'est considérablement agrandi (15 personnes), exercices intéressants et ambiance conviviale.

ECLA : Conseil Communautaire : Fabrice MARTINOD fait un résumé du dernier conseil communautaire dans lequel ont été voté les budgets

SICTOM : Fabrice MARTINOD a participé à un comité syndical du sictom. Il souligne la possibilité de regroupement pour acquérir des composteurs.

Visite du Conseiller Départemental du Canton Lons 2 : Mme le maire, Céline COUTOT et Quentin GUILLOT ont reçu Mr Cyrille BRERO et Mme Yoanna WANCAUWENDERGHE. Les élus du Département ont présenté les nouveaux critères d'éligibilité mis en place pour les projets d'investissements des communes.

INTRAMUROS : Mr Jean-Pierre CIEPLIK personne ressource pour la mise en place de l'application INTRAMUROS, et pour le site internet, désigné précédemment dans un conseil, explique aux élus le fonctionnement, la manière d'utilisation etc... de cette application. Le maire rappelle qu'il appartient à la commune d'alimenter INTRAMUROS. Les élus remercient Jean-Pierre pour les explications données.,

Fin de séance : 22h15

La secrétaire de séance

Céline COUTOT



Le maire

Marie-France LUCIUS

